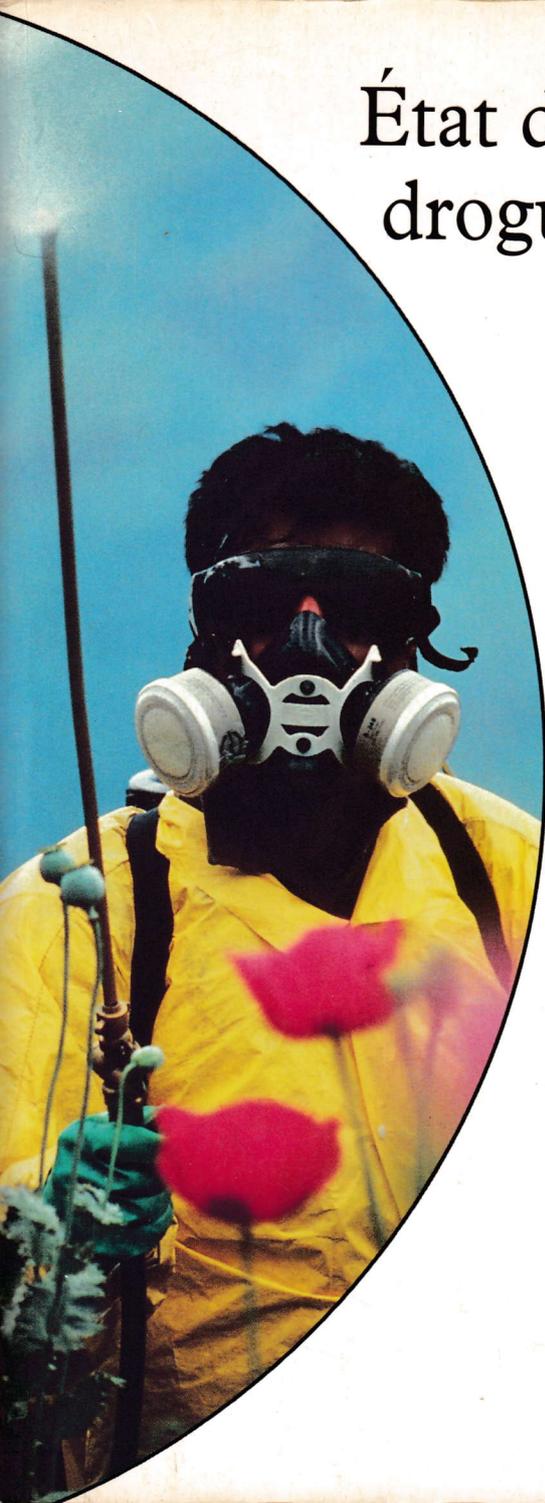


État des drogues, drogue des États

Observatoire
géopolitique
des drogues



Pluriel

intervention

SOMMAIRE

INTRODUCTION	11
RAPPORT MODE D'EMPLOI	25
AFRIQUE DU NORD	29
Maroc	33
Algérie	56
AFRIQUE DE L'OUEST	65
Nigeria	68
Liberia	79
Sierra Leone	81
Bénin	84
Mali	87
Niger	90
Sénégal	93
Togo	100
Côte-d'Ivoire	103
Gambie	105
Ghana	107
AFRIQUE DU CENTRE	109
Guinée équatoriale	111
Rwanda	113
Tchad	116
Zaïre	118
ASIE DU SUD-OUEST	121
Iran	122
Pakistan	129
Afghanistan	133
Inde	135

ASIE DU SUD-EST	139
Birmanie	141
Thaïlande	153
Cambodge	157
Vietnam	158
Chine	159
Hong Kong	160
EXTRÊME ORIENT	163
Japon	163
Corée	167
AMÉRIQUE DU SUD	169
Colombie	171
Venezuela	181
Pérou	182
Chili	191
Brésil	196
AMÉRIQUE CENTRALE	201
Panama	202
Costa Rica	204
Nicaragua	205
Honduras	206
Salvador	207
Guatémala	209
CARAÏBES	211
Trinité et Tobago	212
Sint-Maarten	213
Aruba	215
Puerto Rico	216
Haïti	216
Cuba	219
AMÉRIQUE DU NORD	221
Mexique	223
La politique antidrogue des États-Unis en Amérique latine	229
Canada	233

COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS (CEI)	237
EUROPE DE L'EST	249
Roumanie	251
Ex-Yougoslavie	255
Macédoine	257
Pologne	257
EUROPE DE L'OUEST	259
Suisse	260
Belgique	271
France	276
Grande-Bretagne	282
Pays-Bas	283
BASSIN MÉDITERRANÉEN	289
Turquie	291
Liban	296
Italie	298
Espagne	305
Portugal	315
Index	318

INTRODUCTION

LES ÉTATS ET LES DROGUES

Le rapport 1993-1994, au-delà d'un bilan détaillé de la situation des drogues dans chaque région du monde insistant sur les aspects géopolitiques et financiers des problèmes posés, devrait permettre d'appréhender les grandes tendances de l'année qui s'inscrivent dans une perspective couvrant l'ultime décennie de ce siècle. L'équipe de l'OGD voudrait simplement fournir ici quelques clés pour interpréter cette nouvelle donne et envisager, prospectivement, ce que pourrait être l'état de la planète des drogues en l'an 2000. En effet, un simple constat des lieux risquerait de renforcer dans l'opinion publique l'impression de confusion généralisée et le sentiment d'impuissance grâce auxquels prospère le narco-traffic. Mais avant d'aborder cette question, nous nous devons de préciser l'utilisation d'une terminologie qui est au centre de ce rapport.

Typologies des relations drogue-États

Le titre donné à l'édition 1993-1994 du rapport de l'OGD signifie que cet ouvrage ne se veut pas seulement un état des lieux, mais se propose également de se pencher sur les liens que certains États entretiennent avec le trafic de drogue. Ces liens, lorsqu'ils existent, peuvent revêtir des modalités et des

intensités diverses, et, d'une année à l'autre, sont susceptibles de se transformer, parfois profondément, comme le montre par exemple le cas de l'Italie en 1993. En signalant, dans son précédent rapport annuel, la naissance de « narco-États », l'OGD entendait décrire, par ce terme, une situation dont la Birmanie apparaissait – et continue à apparaître cette année – comme le prototype : celui d'États, ou de secteurs de l'appareil d'État, qui profitent directement, pour une part importante, voire essentielle, des revenus du narco-trafic. Mais les formes et les niveaux de pénétration des intérêts « narcos » jusqu'au cœur du système économique et politique varient, dans le temps et l'espace.

La fin de la compétition idéologique entre l'Est et l'Ouest tend à niveler les différences formelles qui distinguent les États : « coups d'État constitutionnels » (Pérou, Guatemala), régimes en « transition démocratique » (Afrique subsaharienne), États plus ou moins fédérés (CEI, ex-Yougoslavie) et autres succédanés, témoignent de ce phénomène. Il nous a semblé opportun, dans ce contexte, d'esquisser une typologie des rapports entre les États et le trafic international des drogues.

Les « narco-États »

Cette caractérisation a montré sa pertinence. En Birmanie, premier producteur mondial d'opium, la junte militaire au pouvoir (le SLORC) a multiplié les initiatives en 1993 pour se débarrasser de cette image encombrante et masquer son implication dans un trafic qui reste sa source principale de devises. Au Pérou, premier producteur mondial de feuilles de coca et de pâte-base de cocaïne, les documents publiés récemment par la presse nationale confirment que le président Fujimori s'appuie sur un noyau de hauts responsables militaires qui ont partie liée avec les trafiquants. Certains d'entre eux cohabitent même sur le terrain avec des détachements locaux de Sentier

Lumineux ou du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA), qu'ils sont censés traquer sans merci, pour partager avec eux l'impôt sur la drogue.

Au Pakistan, deuxième producteur mondial d'héroïne, les pressions américaines pour obtenir un coup d'arrêt au programme nucléaire militaire secret en multipliant des « révélations » sur le dossier drogue, ont fait long feu. Qu'un gouvernement intérimaire, explicitement voué à jouer durant quelques mois les kamikazes, ait dénoncé le « narco-baronnat » et endossé l'impopularité des hausses de tarifs publics voulues par la Banque mondiale, n'a rien changé quant au fond : Benazir Bhutto a dû faire appel aux grands barons de la drogue pour financer son élection et s'est soumise aux conditions de l'armée, colonne vertébrale du régime, notamment pour maintenir le chantage nucléaire face à l'Inde dans le conflit du Cachemire. Le prix payé est lourd : l'éclatement fratricide du parti des Bhutto, le Parti du peuple pakistanais, et son effacement progressif comme alternative politique nationale face aux héritiers de la dictature du général Zia.

Au Maroc, les trafiquants bénéficient de protections jusqu'au plus haut niveau de l'État. L'argent de la drogue est probablement la première ressource en devises du royaume chérifien. Il lui doit de figurer au rang de « bon élève » du Fonds monétaire international, tandis qu'il est devenu le premier exportateur mondial de haschisch et qu'il apparaît de plus en plus comme une plaque tournante du trafic de cocaïne à destination de l'Europe.

Au Nigeria, non seulement un important secteur militaire et au moins un ex-chef de l'État apparaissent liés au trafic de la drogue, mais les services secrets occidentaux possèdent des informations qui suggèrent que la décision de faire de ce pays, ainsi que du Liberia, des plaques tournantes de l'héroïne et de la cocaïne a été prise quasi officiellement au cours de conclaves réunissant des officiers de haut rang.

En Guinée équatoriale, le chef de l'État a transformé son personnel diplomatique et sa famille, qui ne font souvent

qu'un, en réseau international à l'échelle modeste, il est vrai, de ce pays de 30 000 km² et 400 000 habitants. Le narcopouvoir haïtien doit à sa position géographique privilégiée de pouvoir trafiquer sur une plus grande échelle. Les profits de la drogue l'aident notamment à résister aux pressions internationales concernant le rétablissement de la démocratie. En Roumanie et en Bulgarie, c'est au contraire la déliquescence de l'État, conséquence de la transition, qui a permis à des secteurs entiers de la police de s'investir dans un trafic lucratif.

Cette déliquescence de l'État peut aller jusqu'au non-État, particulièrement favorable aux trafics de toute nature. C'est le cas des pays déchirés par la guerre civile, qui peuvent être de grands producteurs-exportateurs, mais dans lesquels la circulation des drogues est entre les mains de bandes armées : Afghanistan, Liberia, Sierra Leone, Somalie, et, dans certaines parties de son territoire, le Liban. Reste également le cas où certains États utilisent des territoires qu'ils contrôlent hors de leurs frontières pour se livrer au trafic : c'est le cas des Nigériens au Liberia, des Syriens au Liban ou peut-être même de certains contingents de casques bleus en ex-Yougoslavie et en Somalie.

États « sous influence » ou « sensibles »

Le concept de « narcodémocratie » renvoie, lui, à une forme moins visible et plus perverse de pénétration des institutions par les intérêts du narco-trafic. Dans le cas du Venezuela, une succession de scandales a impliqué des pans entiers de l'*establishment* public et privé. Au Mexique, l'assassinat du cardinal Jesus Posadas Ocampo a mis à jour la profondeur de la corruption dans les rouages de l'État. Le cas de la Colombie est plus complexe. Certes, de nombreux militaires et policiers ont été reconnus complices des trafiquants au point que le gouvernement s'est vu obligé de relever périodiquement les membres des corps d'élite chargés de

les traquer. Pablo Escobar a pu survivre dans la clandestinité uniquement grâce aux renseignements qui lui étaient fournis par certains d'entre eux, souvent placés aux postes les plus élevés de la hiérarchie. Mais il s'agissait probablement plus d'une multiplication de cas de corruption individuelle, que d'une véritable implication d'institutions dont de nombreux membres ont parallèlement péri au cours des narco-guerres. En revanche, le pouvoir économique des narcos leur permet de s'infiltrer au plus profond du système économique en achetant des entreprises, des médias, des juges, et surtout en finançant les campagnes électorales. On peut considérer qu'ils s'appuient sur un narco-groupe parlementaire d'importance et que leurs alliés se retrouvent parfois jusque dans l'entourage de la présidence. On peut cependant estimer que, comme en Italie jusqu'en 1993, ils visent davantage à rester un groupe de pression pour forcer le pouvoir à œuvrer en faveur de leurs intérêts, qu'à véritablement partager ce dernier. C'est dans ce contexte qu'il faut situer les négociations visant à la recherche d'un compromis avec le cartel de Cali. Le cas de la Thaïlande apparaît relativement semblable à celui de la Colombie, même si un homme d'affaires trafiquant a été sur le point d'être nommé Premier ministre en 1992. Le Paraguay échappe à la caractérisation de narco-État, non seulement parce qu'avec le retour des civils au pouvoir en 1992 les trafiquants se sont quelque peu désengagés des sphères du pouvoir, mais surtout parce que traditionnellement dans ce pays, d'autres trafics – contrebande, vol de voitures, exportations d'animaux exotiques etc. – rapportent, ensemble, sans doute davantage que la production de marijuana et le transit de cocaïne.

Entre les États « sous influence » et les États « sensibles au narco-traffic », il existe une différence qui est moins de nature que de degré d'implication. Certains pays figurent dans la première catégorie parce qu'un scandale a révélé la participation de membres importants de l'*establishment* au narco-traffic, comme dans le cas de l'Équateur ou du Panama. Tandis que

d'autres, comme le Kazakhstan, ou la Côte-d'Ivoire, doivent surtout à l'ignorance de l'opinion internationale d'avoir été mieux traités jusqu'ici. Cependant, force est de constater que de moins en moins de pays à la surface du globe peuvent se targuer de ne pas être « sensibles à la drogue ».

Le tournant de 1993

Car, après plus de dix ans de développement du trafic international des drogues, le diagnostic doit aller au-delà des cas les plus criants d'influence du narco-traffic sur les régimes, les institutions et les hommes. Depuis le sommet de l'Arche, en juillet 1989, les initiatives se sont certes multipliées dans le domaine de la réglementation et des instruments de lutte anti-blanchiment. Ainsi les États-Unis ont mis au point une batterie de contraintes légales, la plus sophistiquée au monde : séminaires internationaux et revues spécialisées se multiplient ; en France, les rapports de commissions *ad hoc* se succèdent, et un juge obtient de diriger une mission officielle d'évaluation du dispositif existant.

Or, l'argent de la drogue ne doit plus seulement être compris comme une masse monétaire échappant à la comptabilité du commerce légal, un chapitre parmi d'autres de l'« économie informelle », mais mesuré en puissance de pénétration, à la fois par le biais de son recyclage dans l'économie légale et par son influence directe sur les pouvoirs constitués. On peut légitimement se poser la question de savoir si, dans les systèmes démocratiques actuels, le premier aspect n'est pas le seul pris en compte. A ce niveau, l'examen attentif des politiques effectivement appliquées – par comparaison aux orientations proclamées – est en effet révélateur. La crise économique mondiale perdurant, l'évasion fiscale peut être acceptée *volens nolens* comme un régulateur obligé, voire utile, de l'économie libérale.

Année tournant, 1993 a vu un changement important avec

l'abandon par l'équipe Clinton de la rhétorique de la « guerre à la drogue ». Certes, les conclusions particulièrement critiques du Congrès américain sur la rentabilité des dépenses allouées à la lutte menée par les agences gouvernementales pour interdire l'entrée de drogues aux États-Unis ont joué un rôle. Il y a eu également l'arrivée à la Maison-Blanche d'une nouvelle génération formée dans les années soixante à une perception moins moraliste, plus sociologique, du problème des drogues. Mais la raison essentielle de ce revirement tient à l'orientation globale du gouvernement américain : désormais, la priorité n'est plus au « nouvel ordre mondial » voulu par George Bush. Mis à part le dossier de la prolifération nucléaire confié au Pentagone comme un os à ronger, l'heure est avant tout au combat sur le front intérieur, au recentrage vers l'*hinterland* économique et social, répondant ainsi aux préoccupations dominantes de l'électorat. Le dossier drogues passe à la vingt et unième place dans l'ordre des priorités.

L'abandon du discours de guerre sur les drogues n'a pas pour autant débouché sur une orientation claire. Le budget antidrogue américain est avant tout le résultat d'un compromis. Ainsi le gonflement du poste consacré à la prévention est-il dû pour une part au fait qu'on y a intégré les sommes allouées au renforcement des effectifs de police. Et si on consacre moins d'argent aux actions de la DEA dans les pays de transit, la lutte antidrogue dans les pays producteurs est toujours considérée, malgré son échec patent, comme le remède principal à la réduction du marché de l'offre sur le territoire américain.

Cette absence de fil directeur a cependant permis que la recherche d'alternatives au « tout répressif » ne soit plus un tabou, notamment en Europe. Les instances communautaires européennes et les pays membres retrouvent, entre eux et vis-à-vis des Américains, une liberté de langage, grâce à laquelle la confrontation organisée des expériences commence à supplanter les joutes idéologiques et les procès d'intention. La naissance de l'Observatoire européen des

drogues et des toxicomanies (OEDT), agence de droit européen qui siègera à Lisbonne, et la mise en place d'Europol doivent contribuer à forger les instruments de cette autonomie.

Autre conséquence de ce changement, le débat sur la légalisation des drogues, même s'il est très loin de résumer cette recherche d'alternatives, sort des cénacles pour toucher un public large, dans l'ensemble des pays occidentaux. La prise de position de Raymond Kendall, secrétaire général d'Interpol, en faveur de la dépénalisation et celle, aux États-Unis, de la Surgeon General, Jocelyn Elders, pour une étude approfondie des perspectives d'une levée de la prohibition prouvent qu'il est désormais possible de débattre de ce problème sans être taxé de militer pour l'abandon des valeurs morales. Cependant, les tenants de l'antiprohibitionnisme n'ont toujours pas versé au dossier des études prospectives qui tenteraient de cerner les effets de la légalisation sur la consommation. Ils n'ont pas non plus répondu à quelques questions importantes : quelles drogues ? A partir de quel âge ? Une étude récente, sur la consommation au Pakistan, où 80 tonnes d'héroïne sont annuellement consommées par 1 300 000 consommateurs au prix d'environ 10 francs le gramme, conduit à s'interroger. Elle donne à penser que les trafiquants peuvent encore trouver un avantage à des prix très bas, 40 francs par exemple en Europe, et que les États, pour éviter un marché parallèle, devraient pratiquement distribuer gratuitement l'héroïne. Ce qui va à l'encontre de certaines hypothèses qui envisagent le prélèvement par l'État d'une taxe (de 100 à 200 francs) afin de ne pas fixer des prix trop « incitatifs ».

En Amérique latine, débat sur la légalisation de la consommation des drogues et négociations avec les narcos en vue de leur réintégration en douceur dans la société sont étroitement liés. Les arguments antiprohibitionnistes ont trouvé un écho très significatif en Colombie, au moment même où devenait prévisible la chute d'Escobar, alors que l'élite colombienne voyant poindre la fin d'une guerre qui

l'avait décimée, aspirait à une paix civile durable. Autant l'escalade de la violence dans l'affrontement contre le chef du cartel de Medellin avait jusque-là trouvé à s'alimenter d'un certain consensus fondé sur l'espoir d'en finir avec le prétexte principal de cette escalade, autant la mort annoncée du parrain portait en germe un nouveau consensus. La campagne pour la légalisation du commerce de drogues a fourni le point de convergence nécessaire. Soutenue, non seulement par le prix Nobel de littérature Garcia Marquez, mais aussi par le Fiscal Gustavo de Greiff, bras judiciaire de l'État colombien, cette campagne approfondit le fossé entre les tenants d'une poursuite de l'affrontement armé et ceux qui préconisent la fin de la prohibition et interdit, pour le moment, une pression trop forte des agences américaines qui déclencherait une très large réaction de rejet dans le pays. Mais cette situation peut être caractéristique d'une évolution qui pourrait être préoccupante : celle d'une intégration plus profonde des intérêts narcos dans les économies légales et au sein des élites nationales, que celle-ci se fasse grâce au maintien de l'actuelle et peu efficace répression ou à la faveur d'une légalisation mal conduite.

Les nouveaux fronts : Afrique, CEI, Chine

Ces enjeux sont d'autant plus importants pour l'avenir des démocraties sur la planète que la situation, du point de vue de la production et du trafic, s'est encore aggravée cette année dans les zones traditionnelles – Triangle d'or, Croissant d'or, pays andins, etc. – et que deux acteurs font une entrée en force dans le commerce mondial des drogues. C'est le cas de l'Afrique, sous le leadership du Nigeria. Les productions de cannabis s'étendent très rapidement tandis que des essais de culture de pavot et de coca sont menés ici et là. Surtout, le trafic de transit – haschisch et héroïne en provenance d'Asie, cocaïne d'Amérique latine, psycho-

tropes, en particulier d'Europe de l'Ouest et de l'Est – s'intensifie. Les conflits armés, politiques, sociaux ou ethniques, ne font qu'amplifier cette tendance tandis que la dévaluation du CFA risque d'entraîner ce qui n'est pas encore un narco-développement, mais qui, dans un certain nombre de pays, comporte déjà beaucoup de ses ingrédients.

Les pays de l'Est, de leur côté, voient se côtoyer deux phénomènes bien distincts : d'une part, le développement d'un « business » tous azimuts qui, systématiquement qualifié de « mafia » par l'opinion locale, ressemble à un mouvement non structuré de profits rapides nés de l'irruption brutale d'un capitalisme sauvage, fondé sur la prédation incontrôlée des ressources, plutôt qu'aux stratégies d'organisations criminelles de haut vol. L'autre phénomène, lui, relève plus directement de la consolidation de bandes constituées sur des bases ethniques et familiales, utilisant les principes d'organisations secrètes, pyramidales, plus symptomatiques du système mafieux. Mais qu'il s'agisse des « nouveaux hommes d'affaires », capables d'investir aussi bien dans la prostitution, la construction immobilière, les ventes d'armement d'occasion ou dans une joint-venture avec une entreprise occidentale d'honorable réputation, ou des bandes de truands ukrainiens, tchéchènes ou azéris, ceux qui sortiront plus tard de ce « Far West » provisoire auront acquis une telle puissance qu'ils auront les moyens de peser lourdement sur les institutions publiques et privées. Les privatisations à l'encan, l'anarchie d'un système bancaire embryonnaire et, dans bien des pays, le « recyclage » des anciens apparatchiks dans les affaires, forment une toile de fond propice à toutes les corruptions. L'absence ou le retard d'une aide des pays de l'Ouest, toujours en attente d'une normalisation que leur prudence hypothèque d'autant, laisse parfois penser que le raisonnement, tout compte fait, est bien devenu universel : la politique du « laisser-faire » a toujours l'avantage de ne pas coûter cher.

L'analyse selon laquelle le prétendu « modèle » sovié-

tique, au fur et à mesure où il s'est montré incapable de répondre aux aspirations sociales, a constitué le terreau d'un développement des phénomènes criminels, vaut également pour la Chine. Là aussi, les effets se combinent et se renforcent, entre ceux produits par les contradictions du système de collectivisation forcée et ceux que provoque le retour en force de l'économie capitaliste. Aujourd'hui, les trafics ont explosé : celui des drogues, du matériel pornographique, des devises, des voitures, des femmes. Des petites bandes de quartier jusqu'aux grands trafiquants d'héroïne ou de *shabu* (métamphétamines), en passant par les bandits de grand chemin et autres « criminels errants » du Xinjiang ou du Yunnan, l'éventail est complet. L'étendue de la corruption, la résurgence des sociétés secrètes, les immenses fortunes qui s'accumulent dans les zones économiques spéciales, tout concourt à offrir aux grands « bosses » des triades de Hong Kong un contexte éminemment propice à leur retour, un demi-siècle après, vers la terre de leurs pères. Leur contrôle sur l'exportation d'une grande part de l'héroïne birmane et leur présence ancienne dans tout le Pacifique, aux États-Unis et au Canada, au Royaume-Uni et, dans une moindre mesure, aux Pays-Bas, leur assurent des bases particulièrement solides, tant en Asie que dans les pays occidentaux.

En ce milieu de l'année 1994, nous ne pouvons faire qu'un seul constat : l'accroissement du trafic et la montée des périls, dont nous avons fait le bilan dans le rapport 1992-1993, sont plus que jamais d'actualité. Mais de plus, et par voie de conséquence, nous voyons se dessiner des mutations politiques, fort inquiétantes et qui apparaissent difficilement réversibles. Face aux trafics de drogues et pour des raisons qui dépassent sans doute la simple habileté des trafiquants, les démocraties, verticalement organisées, sont de plus en plus exposées. D'autres régulations se mettent en place derrière les façades officielles que présentent les États, parfois contre eux, mais toujours davantage à travers eux.

L'Observatoire géopolitique des drogues (OGD) dresse ici l'état des lieux approfondi d'un trafic mondial en évolution constante, qui mène du Maroc au Japon, du Mexique à l'Iran, en passant par les « sanctuaires » du blanchiment de l'argent sale, de la Suisse à l'île de Saint-Martin. Il fait le dernier bilan de la « guerre à la drogue » et des premiers pas de la politique Clinton.

Le rapport de l'OGD répertorie également les liens qu'entretiennent les différents États avec ces activités délictueuses : « narco-États » (Birmanie, Haïti ou Nigéria), dont le fonctionnement bénéficie directement des profits de la drogue ; « États sous influence » (Turquie, Thaïlande ou Mexique) ; « États sensibles » (Italie, Pologne ou Pays-Bas) qui connaissent des formes plus insidieuses de pénétration des flux illicites ; États délinquants, voire « non-États » (Afghanistan ou Liberia), particulièrement favorables à la mise en coupe réglée d'un territoire tout entier. Entre les uns et les autres, l'analyse révèle moins une différence de nature que de degré d'implication. Cependant, force est de constater que de moins en moins de pays sur la surface du globe peuvent se targuer de n'être pas aujourd'hui « sensibles à la drogue ».

L'Observatoire géopolitique des drogues (OGD) est une organisation indépendante qui étudie les contextes économique, politique, militaire de la production et du trafic de drogues dans le monde. Associant chercheurs, juristes, journalistes dans 80 pays, l'OGD effectue des expertises pour des institutions nationales et internationales.

Couverture d'après pierre faucheux **apf**

1^{ère} cv : Photo Carlos Angel/Gamma



9 782012 787018



Imprimé en France  SAGIM - Livry-Gargan

27.8701.8

94.V

120,00 FF TTC.